

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2016

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au 31 Mars 2016 qui font apparaître un actif net de 5.543.369 D et une valeur liquidative égale à 104^d,645 par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au 31 Mars 2016 sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au 31 Mars 2016.

Tunis, le 30 avril 2016

Le Commissaire Aux Comptes :
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
F.M.B.Z. KPMG

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31/03/2016	AU 31/03/2015	Au 31/12/2015
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	4 374 216	4 646 562	4 350 364
a- Actions et valeurs assimilées		273 252	0	306 378
b- Obligations		3 889 658	3 309 863	3 826 049
c- Emprunts d'état		211 306	1 336 698	217 936
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1 200 514	1 190 267	2 118 366
a- Placements monétaires		499 019	495 200	994 685
b- Disponibilités		701 495	695 067	1 123 681
Créances d'exploitations		0	0	0
Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIFS		5 574 731	5 836 829	6 468 729
<u>PASSIFS</u>				
		<u>31 362</u>	<u>23 317</u>	<u>35 149</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	13 863	14 034	20 867
Autres créditeurs divers	PA2	17 499	9 283	14 282
<u>ACTIF NET</u>		<u>5 543 369</u>	<u>5 813 512</u>	<u>6 433 580</u>
Capital	CP1	5 280 767	5 552 898	6 185 581
Sommes distribuables		262 602	260 614	248 000
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		211 602	208 863	38
b- Résultat distribuable de la période		54 992	54 759	252 678
c- Régul.Résultat distribuables de la période		-3 992	-3 008	-4 716
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		5 574 731	5 836 829	6 468 729

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période du 01.01.16 au 31.03.16	Période du 01.01.15 au 31.03.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
Revenus du portefeuille-titres	PR1	54 779	56 806	229 759
a- Dividendes		0	0	18 125
b- Revenus des obligations		52 585	43 451	189 661
d- Revenus des B.T.A		2 194	13 355	21 973
Revenus des placements monétaires	PR2	15 708	12 693	88 726
Total des revenus des placements		<u>70 487</u>	<u>69 498</u>	<u>318 485</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-10 188	-10 359	-44 865
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		60 299	59 139	273 619
Autres produits		0	0	0
Autres charges	CH 2	-5 307	-4 381	-20 941
RESULTAT D'EXPLOITATION		54 992	54 759	252 678
Régularisation du résultat d'exploitation		-3 992	-3 008	-4 716
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		51 000	51 751	247 962
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3 992	3 008	4 716
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-288	1 143	3 643
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		3 510	-509	-49 368
Frais de négociation de titres		0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		58 214	55 393	206 952

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 01.01.16 au 31.03.16	Période du 01.01.15 au 31.03.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>58 214</u>	<u>55 393</u>	<u>206 952</u>
a- Résultat d'exploitation	54 992	54 759	252 678
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-288	1 143	3 643
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	3 510	-509	-49 368
d- Frais de négociation de titres	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>-216 132</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>-948 426</u>	<u>-1 057 742</u>	<u>-373 101</u>
a- Souscriptions	4 690 265	4 289 248	22 115 174
- Capital	4 505 800	4 096 800	21 415 300
- Régularisation des sommes non distribuables	-15 610	18 678	-48 093
- Régularisation des sommes distribuables	200 075	173 770	747 967
b- Rachats	5 638 690	5 346 990	22 488 275
- Capital	5 417 000	5 108 700	21 746 200
- Régularisation des sommes non distribuables	-18 774	23 277	-41 537
- Régularisation des sommes distribuables	240 465	215 013	783 612
VARIATION DE L'ACTIF NET	-890 212	-1 002 349	-382 280
<u>ACTIF NET</u>			
a- Début de période	6 433 580	6 815 861	6 815 861
b- Fin de période	5 543 369	5 813 512	6 433 580
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>			
a- Début de période	62 085	65 394	65 394
b- Fin de période	52 973	55 275	62 085
VALEUR LIQUIDATIVE	104,645	105,174	103,625
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,959%	3,685%	3,047%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/03/2016

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2016, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, entant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

A signaler que les états financiers trimestriels de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2016 à 4.374.216 D et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2016	% de l'Actif	% de l'Actif Net
BTA		210 800	211 306	3,8%	3,8%
BTA 5.5% MARS2019	200	210 800	211 306	3,8%	3,8%
Obligations		3 784 257	3 889 658	69,8%	70,2%
AB 2008 cat B	3 000	195 000	204 428	3,7%	3,7%
AB 2009 SUB	1 150	68 977	70 489	1,3%	1,3%
AB 2012 SUB	3 500	245 000	251 232	4,5%	4,5%
AIL 2012-1	500	20 000	20 845	0,4%	0,4%
AIL 2014-1	2 000	160 000	166 255	3,0%	3,0%
AIL 2015-1	1 500	150 000	156 151	2,8%	2,8%
ATTIJARI LEASING 2011	1 000	20 000	20 207	0,4%	0,4%
ATL 2009/2	1 000	20 000	20 434	0,4%	0,4%
ATL 2010/2	1 000	40 000	40 447	0,7%	0,7%
ATL 2013/2	300	30 000	30 652	0,5%	0,6%
ATL 2014/1	3 000	180 000	180 432	3,2%	3,3%
ATL 2015/1	1 500	150 000	156 769	2,8%	2,8%
ATL 2015/2	1 000	100 000	100 590	1,8%	1,8%
BTE 2010	3 500	262 500	269 112	4,8%	4,9%
CIL 2014/1	1 000	80 000	83 286	1,5%	1,5%
CIL 2014/1	1 000	80 000	83 286	1,5%	1,5%
CIL 2015/1	2 500	250 000	262 165	4,7%	4,7%
EO SERVI-2012	1 000	40 000	40 060	0,7%	0,7%
HL SUB 2015-1	2 500	250 000	255 540	4,6%	4,6%
HL 2015-2	2 500	250 000	250 172	4,5%	4,5%
STB 2010/1	3 000	179 940	180 128	3,2%	3,2%
TLS 2013/1	1 500	150 000	154 302	2,8%	2,8%
TLS 2014/1	3 000	300 000	316 339	5,7%	5,7%
UBCI 2013	1 000	100 000	104 548	1,9%	1,9%
UIB 2009/1	2 500	175 000	180 796	3,2%	3,3%
UIB 2011/2	1 000	42 840	43 183	0,8%	0,8%
UIB 2012/1	3 500	245 000	247 810	4,4%	4,5%
OPCVM		271 041	273 252	4,9%	4,9%
GO SICAV	3 000	271 041	273 252	4,9%	4,9%
Total		4 266 098	4 374 216	78,5%	78,9%

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 31-03-2016	Solde au 31-03-2015	Solde au 31-12-2015
Placements monétaires	499 019	495 200	994 685
Certificats de dépôts	494 186	493 672	988 080
Intérêts sur certificat de dépôt	4 833	1 528	6 604
Disponibilités	701 495	695 067	1 123 681
Dépôt à terme	0	0	494 025
Intérêt courus sur dépôt à terme	0	0	2 435
Avoir en banque	1 038 156	513 304	620 483
Sommes à l'encaissement	222 013	228 101	0
Sommes à régler	-561 204	-54 265	0
Intérêts sur dépôts à vue	2 531	7 927	6 738
TOTAL	1 200 514	1 190 267	2 118 366

Le détail des certificats de dépôts au 31/03/2016 se présente comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2016	% de l'Actif	% de l'Actif Net
CERTIFICATS DE DEPOT					
CD 90J 17-01-2016-ATB	1	494 186	499 019	8,95%	9,00%
Total		494 186	499 019	8,95%	9,00%

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 31-03- 2016	Solde au 31-03- 2015	Solde au 31-12- 2015
PA1 : Opérateurs Créditeurs			
Frais de gestionnaires	8 824	9 011	11 399
Frais de dépositaire	5 039	5 023	9 468
Total	13 863	14 034	20 867
PA2 : Autres créditeurs Divers			
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	6 244	6 233	5 001
Autres Créditeurs (CMF)	498	527	683
Etat retenue à la source	0	885	0
Charges budgétisées à payer	10 758	1 638	8 598
Total	17 499	9 283	14 282

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31-12-2015	
* Montant en nominal	6 208 500
* Nombre de Titres	62 085
* Nombre d'actionnaires	146
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	4 505 800
* Nombre de titres émis	45 058
Rachats effectués	
* Montant en nominal	5 417 000
* Nombre de titres rachetés	54 170
Capital au 31-03-2016	
* Montant en nominal	5 297 300
* Nombre de Titres	52 973
* Nombre d'actionnaires	136

NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Libellé	Mouvement sur le	Mouvement sur l'Actif
	capital	Net
Capital Début de période au 31-12-2015	6 185 581	6 185 581
Souscription de la période	4 505 800	4 505 800
Rachat de la Période	-5 417 000	-5 417 000
Autres Mouvements	6 386	268 988
Variation de plus ou moins-value potentielles sur titres	-288	-288
Plus ou moins-value réalisées sur cessions de titres	3 510	3 510
Régularisation Sommes ND	3 164	3 164
Frais de négociation de titres	0	0
Sommes distribuables		262 602
Montant Fin de période au 31-03-2016	5 280 767	5 543 369

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

REVENUS	Du 01-01-2016 Au 31-03-2016	Du 01-01-2015 Au 31-03-2015	Du 01-01-2015 Au 31-12-2015
Dividendes des OPCVM	0	0	18 125
Revenus Des Obligations			
Intérêts	52 585	43 451	189 661
Revenus Des BTA			
Intérêts	2 194	13 355	21 973
TOTAL	54 779	56 806	229 759

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le revenu des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

LIBELLE	Du 01-01-2016 Au 31-03-2016	Du 01-01-2015 Au 31-03-2015	Du 01-01-2015 Au 31-12-2015
Intérêts sur certificats de dépôt	10 149	3 267	47 136
Intérêts sur compte de dépôt	5 559	9 425	41 589
TOTAL	15 708	12 693	88 726

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01-01-2016 Au 31-03-2016	Du 01-01-2015 Au 31-03-2015	Du 01-01-2015 Au 31-12-2015
CH1 : Charges de gestion des placements			
Rémunération du gestionnaire	8 717	8 904	38 966
Rémunération du dépositaire	1 471	1 455	5 900
Total	10 188	10 359	44 865
CH2 : Autres Charges			
Rémunération du CAC	1 243	1 233	5 000
Redevance CMF	1 478	1 509	6 604
Charges diverses	102	1	18
Charges budgétisées	2 484	1 638	9 319
Total	5 307	4 381	20 941

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « *FINACorp* ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « *FINACorp* » au 31/03/2016 s'élève à 8.717 DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT. La rémunération du dépositaire au 31/03/2016 s'élève à 1.471 DT.